

Environnement : les clefs de la conduite de projet

Les compétences environnementales sont des compétences obligatoires des communes polynésiennes. Dans ces domaines perçus comme « techniques », quels sont les rôles du maire et de l' élu délégué ? Quels sont les enjeux, les acteurs, les outils à disposition de l' élu et les conditions de réussite du projet ?

Au cours de cette formation, les élus obtiendront des clefs pratiques pour se positionner dans les projets environnementaux, dans le respect des limites de leur champs d'intervention et en lien avec la population, les enjeux environnementaux et le projet global de leur commune.

Contenu de la formation :

- Enjeux, cadre d'intervention et obligations réglementaires des communes dans le domaine environnemental en Polynésie française
- Les leviers de développement durable au niveau communal
- Les phases clefs et conditions de réussite d'un projet dans le domaine environnemental ; structure et contenu d'un schéma directeur
- Acteurs du projet, rôles et responsabilités ; le positionnement et la responsabilité de l' élu
- Associer et fédérer les acteurs et la population au cœur du projet
- Présentations d'expert, ateliers, visites sur site et échanges d'expériences

ACTION	PUBLIC	DATES	DURÉE	LIEU	DATE LIMITE DE CANDIDATURE	CODE ACTION
Environnement : les clefs de la conduite de projet	Maires et élus délégués	16 au 18 février 2021	3 JOURS	TAHITI	15 décembre 2020	21/ELENVIR1

Inscrivez-vous en nous envoyant le bulletin d'inscription par mail à formationdeselus@spc.pf ou par dépôt au secrétariat du SPCPF.

Pour toute information complémentaire, contactez l'équipe du département Formation des élus qui se fera un plaisir de vous renseigner. tel : 40 50 63 63